



NOTICE D'INFORMATION

WEEK END RAQUETTES A LA BOURBOULE 29 au 31 janvier 2021



Programme :

Vendredi 29 janvier :

RDV à La Bourboule au gîte La Roche des Fées (110 Route de Saint Sauvès 04 73 81 05 17) vers 18h.

Samedi 30 et dimanche 31 janvier :

Randonnée en raquettes sur le domaine nordique du Sancy Ouest, entre 3h et 4h30 de marche sans les pauses, avec pique-nique dans le sac (fourni par le gîte).

Dénivelé entre 555 et 630m, altitude entre 1138 et 1483m.

N.B : En fonction des conditions météorologiques et de l'enneigement, le programme sera adapté.

Hébergement :

Gîte La Roche des Fées à La Bourboule : chambres de 3 ou 4 personnes, prévoir le linge de toilette.

Modalités du séjour :

Nombre de participants : 6 personnes minimum, 12 personnes maximum.

Conditions :

- Etre adhérent de l'ASCPA Randonnée Pédestre
- Etre licencié (licence individuelle avec responsabilité civile 2020-2021)
- Etre capable de réaliser au moins deux randonnées consécutives avec dénivelés.
- Transport avec co-voiturage.

Matériel nécessaire :

- Chaussures de randonnées à tige haute, étanches et éventuellement guêtres.
- sac à dos contenant : 1,5L d'eau (pas de poche avec pipette, cette dernière peut geler), des vêtements de randonnée chauds et imperméables, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, des bâtons avec grandes coupelles, raquettes,
- Licence, carte vitale, lampe frontale, couverture de survie,
- Aliments énergétiques,
- Vos médicaments si vous êtes en cours de traitement.

Coût du séjour :

Prix : 138.00 € par personne, chèque à l'ordre de l'ASCPA Randonnée pédestre.

- Ce prix comprend :
 - o L'hébergement en gîte, les repas du vendredi soir au dimanche midi,
 - o L'accompagnement des randonnées par un animateur de l'association,
 - o Les taxes de séjour,
 - o Le coût de l'immatriculation tourisme.
- Ce prix ne comprend pas :
 - o La souscription aux assurances facultatives : « annulation et interruption de voyage », « bagages », « assistance voyageur ». (voir notice d'assurance sur <https://ascparando.com>),
 - o Les consommations personnelles, le co-voiturage,
 - o Les aliments énergétiques (barres de céréales, fruits secs, pâtes de fruits, chocolat) que vous mettrez dans votre sac,
 - o La location des raquettes et/ou des bâtons qu'il faudra prévoir avant le départ.

Inscription :

Pré-inscription :

Par mail à anne.dussubieux@orange.fr en précisant : nom, prénom, n° de licence et si vous pouvez prendre votre voiture et combien de personnes vous pouvez transporter.

Date limite de préinscription : 15/11/2020.

Si nécessaire, une liste d'attente sera établie.

Inscriptions :

Votre inscription sera définitive lorsque vous aurez renvoyé votre bulletin d'inscription signé, accompagné des chèques et de l'éventuel chèque du montant des primes d'assurance facultatives à l'ordre de l'ASCPA randonnée pédestre. Courrier à adresser à Anne Dussubieux, Résidence Château du Vallon – Bât. D2, 75 Avenue Léon Blum, 33600 PESSAC.

Inscriptions avant le 06/12/2020.

Paiement :

- Acompte de 50 € à l'inscription, avant le 06/12/2020.
- Primes d'assurance facultatives à l'inscription (chèque spécifique),
- Solde de 88 € au plus tard le 03/01/2021.

Tous les chèques doivent être à l'ordre de l'ASCPA randonnée pédestre et à envoyer à Anne Dussubieux, Résidence Château du Vallon – Bât. D2, 75 Avenue Léon Blum, 33600 PESSAC.

Nota : Joindre, lors de votre inscription, les 2 chèques (acompte et solde). Le solde ne sera pas encaissé avant le 15/01/2021.

Conditions d'annulation de l'inscription

Toute annulation postérieure à l'inscription ne donnera lieu à aucun remboursement des sommes versées.

Annulation entre le 06/12/2020 et le 03/01/2021, versement de 50 € conservé.

Annulation après le 03/01/2021, versement de 88 € conservé, soit la totalité du montant du séjour.

Responsable de la sortie :

Anne DUSSUBIEUX
Gérard LALANDE

Responsable tourisme :

Anne DUSSUBIEUX